

Assemblée Générale du Vendredi 12 juin 2015- Friche Belle de Mai- Espaces Éducatifs Bricabrac- Micro-École/ALSH

Rapport Moral

Mesdames, Messieurs les AdhérentEs, chères familles, bien le bonjour,

L'association est née le 15 novembre 2014. A ce jour, nous comptons 26 adhérentEs. Pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés, c'est à dire développer des Espaces Éducatifs intégrant une Micro-École et un ALSH dans une logique de continuité éducative, nous n'avons pas molli dans l'effort.

Depuis novembre 2014 et jusqu'à ce jour, chaque samedi de 10h à 12h nous organisons un temps de travail. Ces moments nous permettent de faire le point sur l'avancement du projet et de définir de nouvelles séquences de travail. Récemment, des personnes ou des familles viennent nous rendre visite pour échanger sur le fonctionnement des Espaces Éducatifs, la pédagogie, le principe du multi-âges.

Pour faire connaître l'association auprès de financeurs, nous avons monté des dossiers de subventions auprès du Contrat Urbain de Cohésion sociale (CUCS) du Conseil Général et du Conseil Régional. Nous savons que pour cette première année d'existence, il est plus que vraisemblable que nous n'obtiendrons rien.

Afin de donner plus de crédibilité à notre démarche, nous avons intégré au sein de l'association intermade, le dispositif « Starter » Entre le 10 mars et le 02 juin, il a été question d'élaborer notre modèle économique sous différents aspects (communication, stratégie commerciale, gestion comptable et financière etc.) dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. L'ensemble des 12 modules abordés ont contribué à passer d'une initiative militante à une logique d'élaboration plus professionnelle.

Nous avons présenté à la fin de ce dispositif et devant un comité d'appui le 02 juin dernier une étude de marché spécifique pour la mise en œuvre des Espaces Éducatifs.

Parallèlement à ces apports, nous avons été confronté rapidement à 2 enjeux : obtenir un local et acquérir des ressources en espèces sonnantes et trébuchantes. Nous sommes en contact avec l'Immobilière des Chemins de Fer pour un local de 110 m² avec un loyer à hauteur de 1060 euros/mois. Au 1^{er} juillet, nous devons avoir réunis au moins 15 000 euros pour couvrir la plupart des loyers.

Par ailleurs, une autre possibilité existe pour un local (une ancienne école) mis à disposition par la mairie du 2ème-3ème... affaire à suivre. Sur le plan financier, en février dernier, décision fut prise en Bureau Collégial de tenter l'aventure du « crowfouding » en ouvrant une page sur Hello-Asso.

En mobilisant différents réseaux, pas moins de 9000 euros ont été donnés par 90 donateurs/trices. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Principe de réalité oblige et faisant l'hypothèse qu'à la date butoir nous n'aurions pas la somme nécessaire pour fonctionner et jouant également de malchance avec la mairie de secteur, nous serions amenés à prendre la décision de reculer d'un an la rentrée scolaire.

S'agissant de la communication, Radio Galère nous a invité le 09 mars dernier pendant 1 heure en début de soirée dans l'émission « Mets de résistances » pour évoquer les fondements de notre démarche.

2 articles de presse nous ont été consacrés en avril et en mai dernier : La Provence et La Marseillaise.

Sur le plan des réunions publiques, elles sont au nombre de deux ;

La première a eu lieu le 14 mars 2015 au Centre International de Recherche Anarchiste (CIRA) devant 25 personnes. Le thème abordé : « Quitter l'école et projets alternatifs » Nous nous sommes centrés sur les aspects historiques du projet ou comment à partir d'insatisfactions, d'immobilismes, des alternatives deviennent envisageables.

Le 18 avril 2015, une seconde réunion publique a été organisée à l'Espace Accueil Étrangers situé dans la rue Mathieu Stilatti. Environ 35 personnes étaient présentes dont 43 % issues du 3ème arrondissement. A cette occasion, le projet a pu être explicité suivi d'un débat. Nous remercions les personnes ayant répondues aux questionnaires et avons commencé à enregistrer les premières préinscriptions pour la rentrée prochaine.

Je mentionnais dans le 1^{er} paragraphe le principe de la continuité éducative. Ce principe d'action se définit par le fait d'associer harmonieusement les temps pédagogiques, les temps de loisirs et la participation des parents. Pour la mettre en œuvre, le Bureau Collégial a commencé récemment à investiguer vers les Accueil Collectifs de Mineurs et plus particulièrement les Accueils de Loisirs Sans Hébergement. La concrétisation de cet objectif implique de collecter des informations de qualité auprès de la Caf, de la ville de Marseille (Contrat Enfance Jeunesse) de la PMI et à terme la validation de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale.

Enfin, la réalisation de ce projet ne peut se limiter qu'à l'entre-soi. Au cours de ces derniers mois, nous avons rencontré des personnes ou des associations

singulières dans leurs trajectoires ou leurs réalisations. Chacune d'elle a apporté au moins une suggestion, quelques critiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

Mille Bâbords, le CIRA, Solidaire, Madame le maire Lisette Narducci, Christophe Certain de l'école Ozanam, Alessandra Morandi de l'association La Ruche, Marie Durand Architecte, Serge Pizzo CIQ Belle de Mai, Andréa Roche et Laurent Boy d'Intermade. Isabelle Boimond DDCS, Mathieu Gros La Nèphe, Rafaele Layani et vous Parents et adhérentEs.

Salutations spéciales et bisous sur la bouche à Yasmine Sonnet Haouchine, Marie-Claude Labourin et Erwan Redon sans qui toute cette aventure n'aurait pas les mêmes saveurs. Nous remercions Vincent Reyes compagnon d'aventures depuis avril 2014 ayant choisi de quitter le Bureau Collégial le 21 mars 2015.

Voici les éléments les plus importants à partager avec vous. Le Débat et le vote du rapport moral sont les bienvenus. Ensuite, la parole sera donnée à Marie-Claude. Elle vous communiquera le rapport financier, Erwan se chargera du rapport d'orientation et nous procéderons avec votre accord à l'élection du nouveau Bureau Collégial.

Merci à toutes à tous de votre écoute,
Le Bureau Collégial.